

Voici la liste des Points-Rencontres sur le Chemillois

Livret d'accueil

	Nom	Lieu	Fréquence	Asso porteuse	Contact
	Chenizeaux	L'île aux enfants	Périscolaire	1 Vendredi ou mardi /mois 9h30 à 11h30	Familles Rurales Contact : Bernette Réthoré 02 41 78 06 91
	La Chapelle Rousselin	L'île aux enfants	Périscolaire ou salle des fêtes	1 Lundi/mars 10h à 11h30 Tous les Mardis 9h à 12h	Familles Rurales Contact : Gyennelle Jeauneau 02 41 64 72 76
	Chemillé	La Maison des Loupats	Maison des Sérénations	Mardi Jeudi 9h30 à 11h30	Centre Social Contact : Centre Social 02 41 30 50 55
	Cossé d'Anjou	La Maison des bambins	Cantine	2 fois/mois Lundi ou Mardi 9h à 11h	Union des parents Contact : Lucie Gedin 06 29 40 28 81
	La Jumellière	La Maison des lutins	Salle de l'Orlé du Parc	2 Mardis/mois 9h à 11h	A.E.P. Contact : Odile Tijou 02 41 64 37 01
	Meay	La Maison des petits loups	Ancien CAT	2 Mardis/mois 10h à 11h30	Familles Rurales Contact : Valérie Besseau 02 41 30 87 54
	Neuzy	L'île aux papillons	Périscolaire	2 fois/mois Mardi ou Jeudi 10h à 12h	Familles Rurales Contact : Christelle Oger 02 41 70 87 90
	La Salle de Vihiers	Les ptits saloisiens	Salle Ste Anne	2 Jeudis/mois 9h30 à 11h30	Familles Rurales Contact : Hélène Bureau 02 41 55 85 48
	Ste Christine	Les ptits craillies	Salle des loisirs	2 fois/mois Mardi ou Jeudi 10h à 12h	Asso 0-12 ans Contact : Hélène Martineau 02 41 71 87 32
	St Georges	Le Club des Rozmokers	Périscolaire Maison sociale et culturelle	1 ou 2 fois /mois Le Mardi 10h à 11h30	Bibliothèque Contact : Maryline Piet 02 41 62 72 52
	St Lézir	Le Club des ptits mous	Périscolaire	Vendredi 9h15 à 11h	Asso des ptits mous Contact : Céline Vichemont 02 41 46 80 74
	La Tourlandry	La récré des bambins	Salle annexe des sports	2 fois/mois Mardi ou Jeudi 9h15 à 11h	Familles Rurales Contact : Marianne Berson 02 41 30 79 50
	Valençay	Salipette	Salle annexe des sports	2 Vendredi/mois 9h30 à 11h30	Asso Salipette Contact : Aurélien Arnau 02 41 45 23 78



des Points-Rencontres Petite-Enfance (0-3 ans) du Chemillois

*Un point-rencontre petite enfance existe dans votre commune.
Ce livret vise à vous informer des objectifs et de son fonctionnement.*



Centre Social du Chemillois
5 rue de la Gabardière - 49120 CHEMI LLÉ
Tel. : 02 41 30 50 55 / Mel : infos@centresocial-chemille.asso.fr

Ses Objectifs

Ses Objectifs

C'est un lieu de vie pour les enfants âgés entre 0 et 3 ans accompagnés de leurs parents proches et/ou assistante maternelle.

C'est un espace de jeux et d'activités.

C'est un lieu de rencontre et d'échange.

Objectifs pour l'enfant

Objectifs pour l'enfant

- ✎ Favoriser son éveil, son épanouissement, grâce à des jeux variés, avec des intervenants de compétences différentes (animatrices RAM, psychomotricienne, animateur(trice) musical(e), sensoriel(e), ludothécaire, conteuse...)
- ✎ Vivre une première expérience de la socialisation et de la collectivité tout en étant en sécurité avec son adulte référent
- ✎ Permettre à l'enfant d'évoluer dans un espace "adapté" à son âge et à son rythme



Son fonctionnement

Son fonctionnement

- ✎ Un local mis à disposition par la Mairie partagé ou non avec un autre service (ex : une périscolaire)
- ✎ Une association gestionnaire qui perçoit la subvention municipale
- ✎ Des référents (parents et/ou assistantes maternelles) sur chaque lieu en lien avec le Relais Assistantes Maternelles (participation aux réunions interpoints-rencontres, réalisation du planning...)
- ✎ Une base de matériels mis à disposition par la Communauté de Communes
- ✎ Des horaires variables d'une commune à l'autre (le plus souvent entre 9h30 et 11h30)



Différents moments à partager

Différents moments à partager

1- Un temps d'accueil (ex : 9h30 à 10h)

Ce lieu se veut accueillant pour chacun : adultes et enfants. Veillez à accueillir les nouvelles personnes et à leur présenter le fonctionnement.

“Se sentir accueilli, c'est devenir à son tour accueillant”

2- Un temps d'activité (ex : 10h à 11h)

L'activité d'éveil doit s'adapter aux besoins de l'enfant, générer du plaisir pour lui et son adulte.

L'adulte référent (assistante maternelle ou parent) accompagne l'enfant dans toutes ses activités ; il en est responsable pour tous les moments (jeux, activités, propreté, lavage...). Les intervenants et/ou référents du lieu ne prennent pas en charge les enfants. C'est pour vous un temps de présence disponible à l'enfant. Les échanges se centrent sur l'activité et les enfants.

Le devoir de discrétion est légitime. Il est important de respecter la place et le rôle de chacun (parents, assistantes maternelles, enfants).

Pour les matinées sans intervenant, chaque personne doit se prendre en charge pour proposer des activités à son enfant ou au groupe.

3- Un temps d'échange et de rangement (11h à 11h30)

Un temps convivial est possible avec la possibilité d'échanger plus entre adultes, sans oublier le cadre du lieu, les limites de chacun...

C'est également un temps où l'ensemble des usagers avec les enfants aident au rangement et au ménage (si besoin).



Objectifs pour les adultes

Objectifs pour les adultes

(Assistants maternelles et parents)

- ✍ Jouer avec "son" enfant et ceux des autres
- ✍ Découvrir "son" enfant sous un autre regard
- ✍ Échanger avec d'autres adultes, créer des liens
- ✍ Découvrir de nouveaux jeux et activités d'éveil en lien avec la petite-enfance et ainsi ouvrir ses horizons
- ✍ S'informer des manifestations petite-enfance

